



Marais du Cotentin et du Bessin-baie des Veys

Comité de pilotage du 3 février 2022

L'Europe investit dans les zones rurales

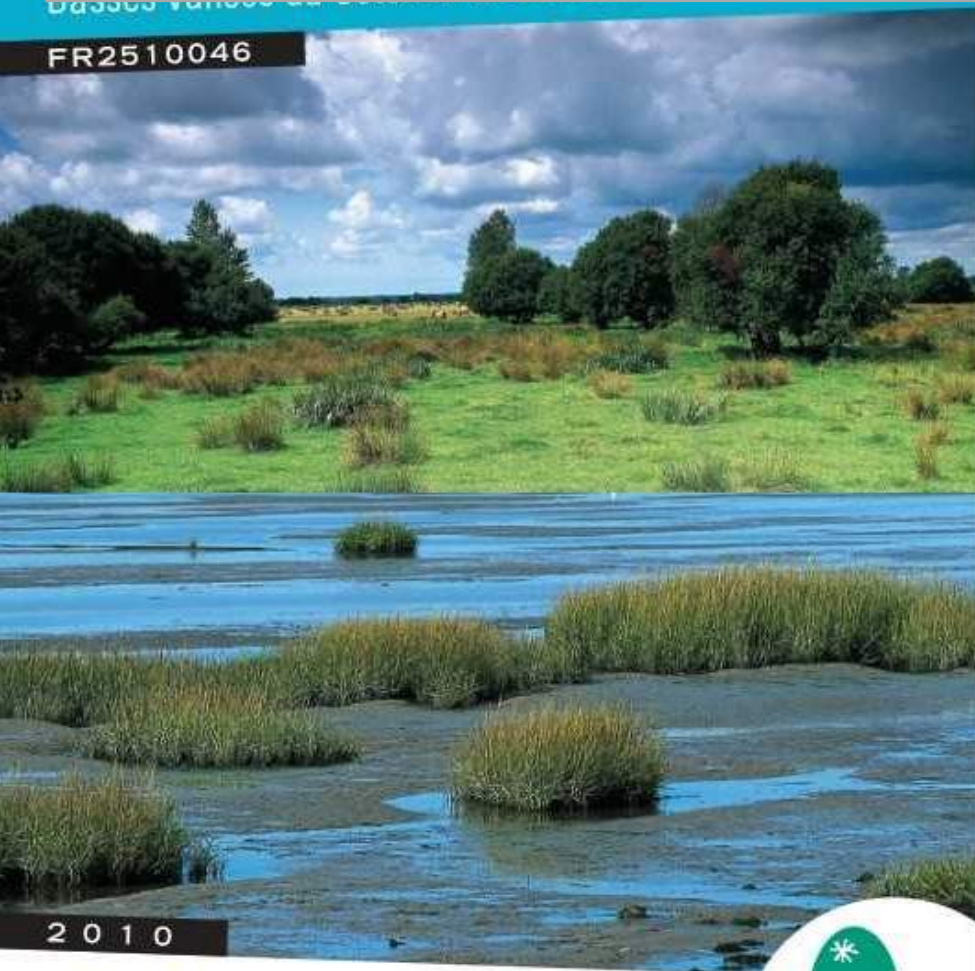


S'INVENTE ICI



Révision du Document d'Objectifs

FR2510046



2010

Document d'objectifs



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN - BAIE DES VEYS
FR2500088 et FR2510046



Document d'Objectifs des sites

www.parc-cotentin-bessin.fr - 02 33 71 61 90



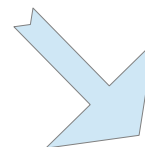
Espèces
et
habitats

Liste rouge

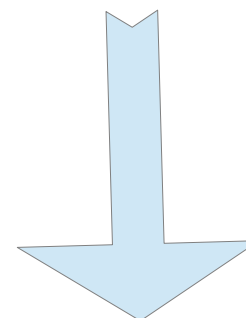


Représentativité
Fonctionnalité

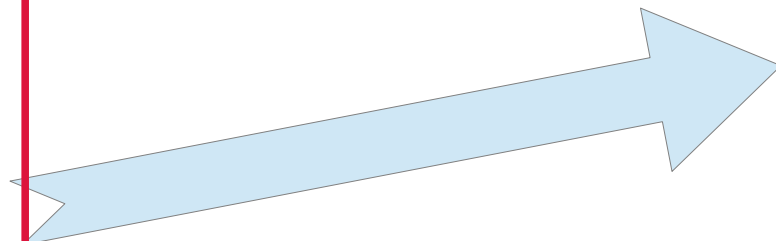
Enjeux
hiérarchisés



Objectifs



Usages



Mesures



Cahiers des
charges des
contrats

Première partie : Diagnostic du site



Deuxième partie : Enjeux

Habitats
tourbeux,
Vertigo

Estuaire,
Fourrés
halophiles

Alose, Lamproie
marine, Planorbe,
Loutre, Triton crêté

Damier

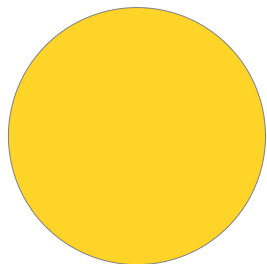
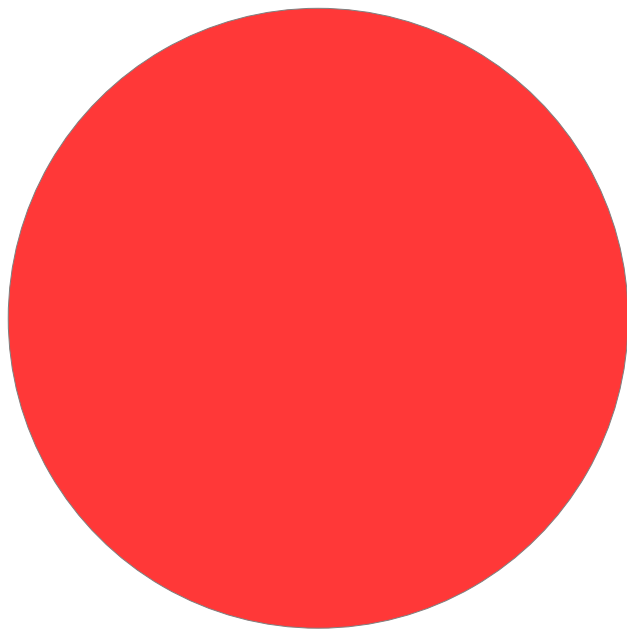
Prairies
meso-
hygro, Petit
Rhinolophe

Roche
intertidale

Replats
boueux,
Phoque

Habitats
dunaires

Eaux
oligotrophes,
Saumon,
Agrion



	Nicheurs	Migrateurs hivernants
Habitats continentaux aquatiques	4	8
Roselières	5	
Prairies	8	4
Estuaire		12
Plage	1	

	Nicheurs	Migrateurs hivernants
Habitats continentaux aquatiques	6	3
Roselières	5	3
Prairies	4	5
Estuaire		7
Plage	1	

Troisième partie : Objectifs

OBJECTIFS	prio rité
Maintenir et diversifier la gestion agro-pastorale des marais favorables à la biodiversité, et notamment encourager le pâturage	1
Améliorer la diversité de morphologie et d'état d'entretien du réseau hydraulique	1
Conforter et promouvoir une gestion des mares favorable à la biodiversité	1
Maintenir un paysage ouvert	2
Restaurer en prairie des secteurs embroussaillés	3
Prévenir l'assèchement des sols durant l'étiage / Assurer une nappe d'eau affleurante hivernale	1
Développer une mosaïque de niveaux d'eau en prenant en compte les différents usages	1
Maîtriser les prélèvements d'eau souterraine	1

Améliorer la libre circulation des poissons migrateurs	1
Préserver la qualité des apports des bassins-versants	1
Conserver des zones de tranquillité pour les oiseaux littoraux (migrateurs, hivernants et nicheurs) et préserver des secteurs de ressources trophiques	1
Suivre et accompagner les évolutions du littoral et de la baie des Veys sous l'influence des changements climatiques	1
Préserver les frayères des poissons migrateurs	2
Préserver l'intégrité des fonds marins	2
Effectuer un nettoyage de plages respectueux de la laisse de mer et des oiseaux	2
Améliorer les dunes dégradées (pâturage, piétinement)	2
Limiter l'impact des espèces invasives via une détection précoce	2
Maintenir/ développer des habitats favorables et des opérations de protection des toiles communautaires du Damier de la Succise :	3
Réduire les risques de collisions (oiseaux, loutre)	3
Préserver la tranquillité et les zones d'alimentation des Phoques veau-marin	3

Développer les habitats des espèces de roselières, caricaies et cladiaies :	2
Maintenir/améliorer la capacité d'accueil des remises diurnes d'anatidés	2
Accompagner la renaturation de la Tourbière de Baupte et sa périphérie	2
Maintenir les gîtes et les terrains de chasse des colonies de chauves-souris	3
Développer l'implication des acteurs locaux	1
Suivre et évaluer le patrimoine et sa gestion	1
Améliorer les connaissances	2

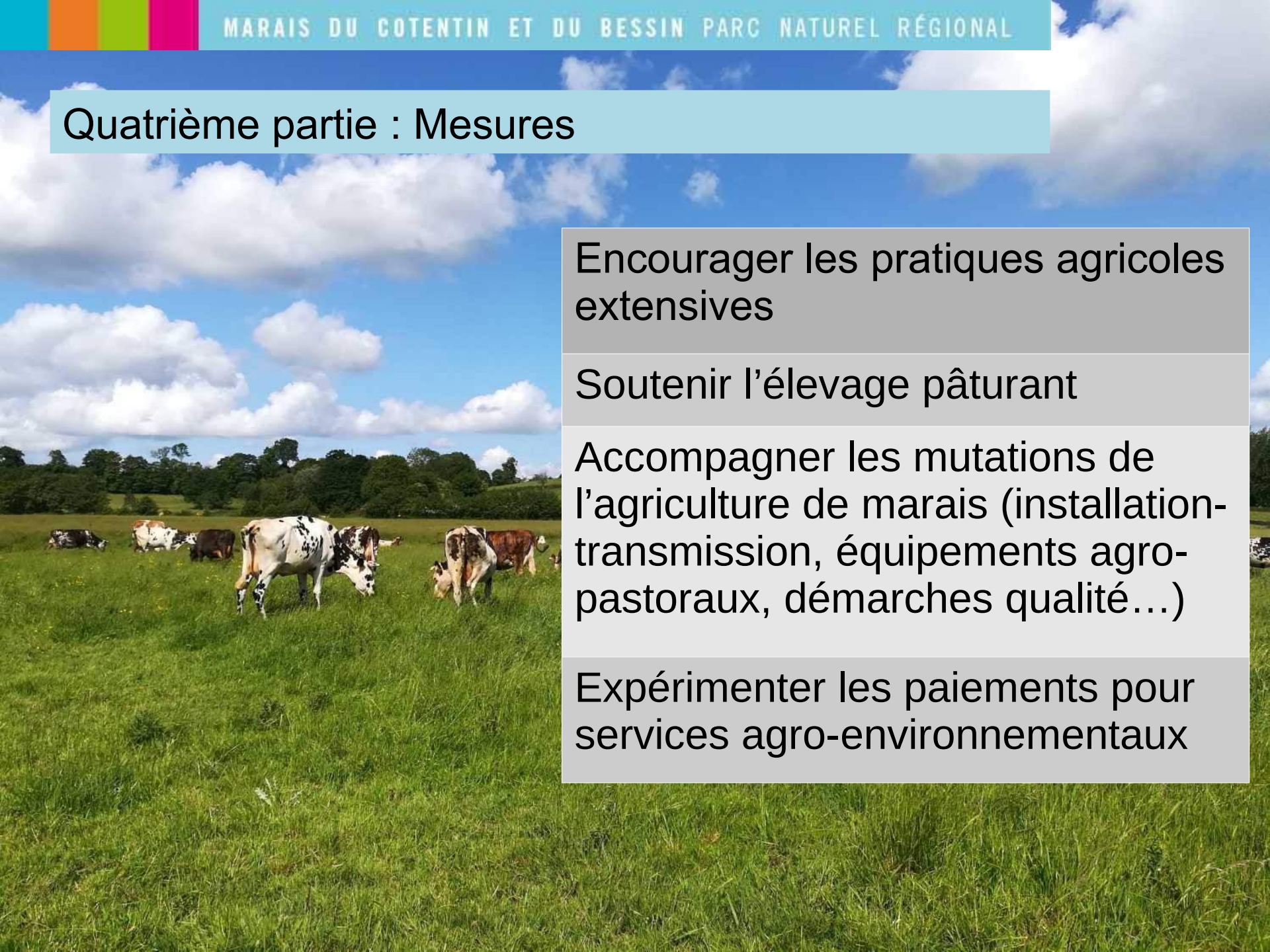
Quatrième partie : Mesures

Encourager les pratiques agricoles extensives

Soutenir l'élevage pâturant

Accompagner les mutations de l'agriculture de marais (installation-transmission, équipements agro-pastoraux, démarches qualité...)

Expérimenter les paiements pour services agro-environnementaux



Conserver un réseau de fossés
et mares entretenus

Restaurer et entretenir les cours
d'eau en intégrant les spécificités
« marais »

Aménager les obstacles à la
migration des poissons
migrateurs

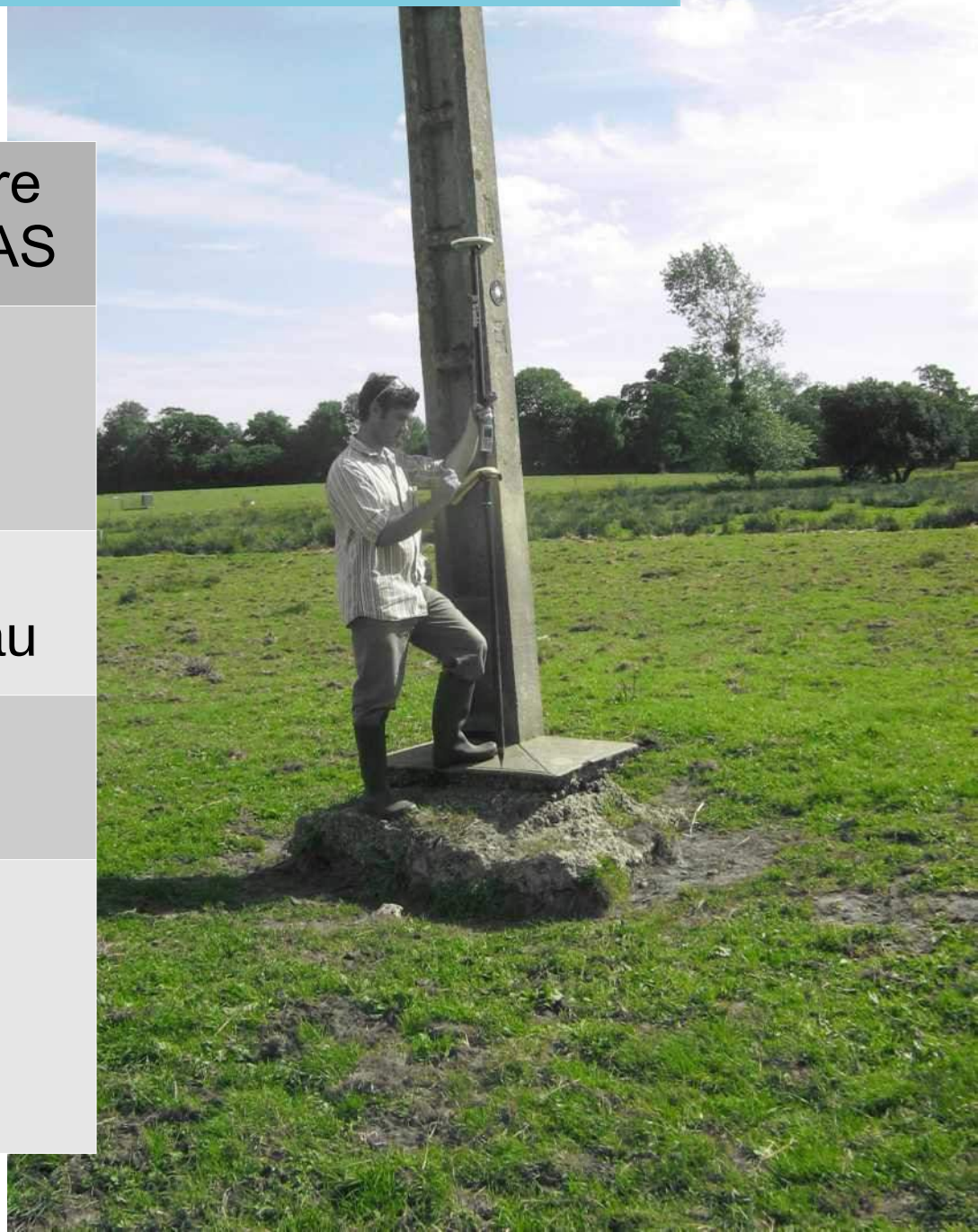
Poursuivre la mise en œuvre des règlements d'eau des AS

Maîtriser les prélèvements d'eau (à travers les SAGEs notamment)

Développer les gestions localisées des niveaux d'eau

Optimiser la gestion des mares de chasse

Promouvoir les actions de réduction des apports polluants dans les bassins-versants



Animer un réseau de surveillance des espèces invasives

Agir, en tant que de besoin, sur les foyers de colonisation des espèces invasives

Poursuivre la mise en œuvre de la lutte collective contre le Ragondin et le Rat musqué



Réduire la pression de pêche en baie des veys pour les Salmonidés et les aloses

Arrêter progressivement la drague à coquille Saint-Jacques dans la bande côtière et expérimenter l'effet de l'arrêt des arts traînants

Compléter l'analyse du risque d'atteinte aux objectifs de conservation par les activités de pêche à pied professionnelle



Code de l'environnement

■ **Partie législative (Articles L110-1 à L713-9)**

■ **Livre IV : Patrimoine naturel (Articles L411-1 A à L438-2)**

■ **Titre Ier : Protection du patrimoine naturel (Articles L411-1 A à L415-8)**

■ **Chapitre IV : Conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore**

Section 1 : Sites Natura 2000 (Articles L414-1 à L414-7)

Naviguer dans le sommaire d

Accompagner les évolutions du trait de côte en privilégiant les solutions fondées sur la nature

Poursuivre les suivis biologiques et sédimentaires du littoral

Organiser la fréquentation sur les sites littoraux sensibles

Pérenniser le ramassage manuel sélectif des macro déchets du littoral

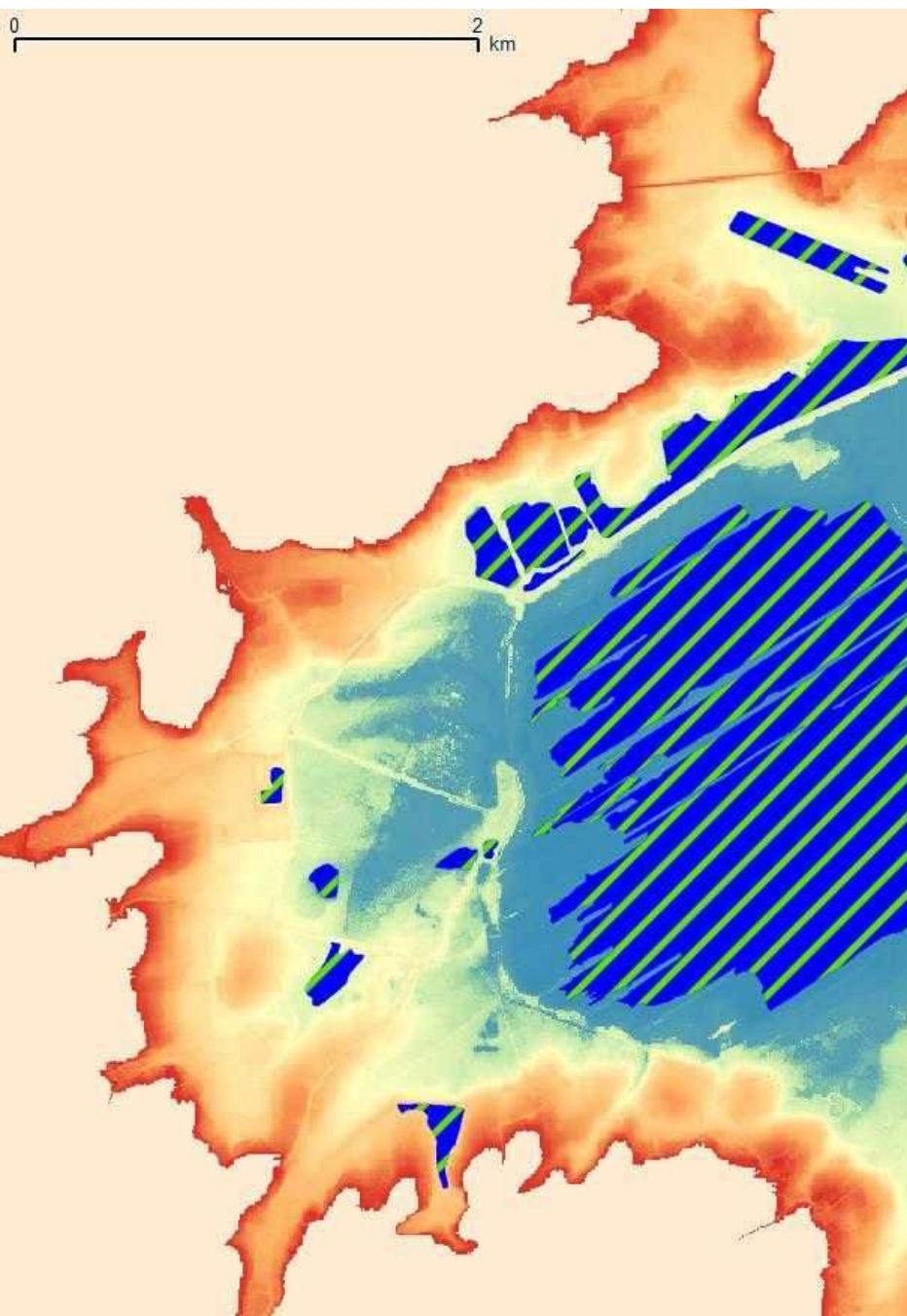
Poursuivre les politiques d'acquisition foncière sur le littoral



Des **Solutions** fondées sur la **Nature** pour s'adapter au **changement climatique**



0 2 km



Suivre la mise en œuvre des mesures compensatoires sur la Tourbière de Baupte

Impulser un site-atelier autour de la renaturation de la Tourbière de Baupte et sa périphérie

Accompagner les usagers et riverains au changement lié à la future gestion de la Tourbière de Baupte et sa périphérie

Pérenniser la gestion des espaces protégés

Restaurer des secteurs embroussaillés

Suivre l'évolution des boisements dans les marais

Informier sur la sensibilité des marais au boisement

Développer un réseau de roselières



Diagnostiquer et équiper les zones à risque de collision (oiseaux, loutre)

Poursuivre la mise en place des exclos pour les toiles communautaires du Damier de la Succise

Aménager pour restaurer/améliorer des gîtes de chauves-souris en milieu bâti

Gérer les boisements favorables aux chauves-souris

Sensibiliser les usagers à la prise en compte du patrimoine naturel

Informier sur l'état d'avancement de la démarche

Suivre et évaluer les espèces et les habitats

Améliorer les connaissances sur les habitats, les espèces et leurs interactions avec les activités

Suivre et évaluer la mise en œuvre du document d'objectifs

Réaliser une veille sur les projets et usages, informer les maîtres d'ouvrage ou porteurs de projet



Tome 2 : Cahier des charges contrat Natura 2000

Sommaire

Mesure 1 : Restauration de milieux ouverts.....	6
Mesure 2 : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique.....	8
Mesure 3 : Gestion pastorale dans le cadre d'un projet de génie écologique.....	10
Mesure 4 : Gestion par une fauche d'entretien.....	12
Mesure 5 : Chantier d'entretien par gyrobroyage ou débroussaillage léger.....	14
Mesure 6 : Décapage et étrépage en milieux humides.....	16
Mesure 7 : Griffage de surface ou décapage léger en milieu sec.....	18
Mesure 8 : Création ou restauration de mares.....	20
Mesure 9 : Entretien de mares.....	22
Mesure 10: Faucardage.....	24
Mesure 11: Entretien de ripisylve.....	26
Mesure 12: Entretien de fossés.....	28
Mesure 13 : Création/restauration des ouvrages de petites hydrauliques.....	30
Mesure 14 : Gestion des ouvrages de petites hydrauliques.....	32
Mesure 15: Aménagement ou effacement des obstacles à la migration des poissons.....	34
Mesure 16 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce végétale invasive.....	35
Mesure 17 : Aménagements artificiels en faveur des chiroptères.....	37
Mesure 18 : Travaux de mise en défens ou d'aménagement des accès.....	39
Mesure 19 : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact.....	41
Mesure 20 : Lutte contre l'érosion des milieux dunaires.....	43
Mesure 21 : Restauration des laisses de mer.....	45
Mesure 22 : Aménagement des obstacles à la circulation de la Loutre.....	46

Exemple de fiche

Site Natura 2000 Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys FR 2500088 et FR 2510046	
Mesure 22 : Aménagement des obstacles à la circulation de la Loutre	
Objectifs de l'action	Réduction de la mortalité routière de la Loutre
Habitats et espèces concernées*	1355-Loutre d'Europe
Dispositions particulières	En cas de problèmes d'accessibilité (année climatique défavorable, ...) tout ou partie des travaux prévus pourra être reporté sur autorisation du service instructeur et avis de l'animateur Natura 2000.
Engagements non rémunérés	✓ Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés en régie), ✓ Autoriser et faciliter l'accès à l'animateur Natura 2000 et/ou aux experts (désignés par le préfet ou l'animateur Natura 2000), afin de permettre la conduite de suivis scientifiques et d'inventaires ou d'évaluations de l'état de conservation des habitats naturels et d'espèces, sous réserve d'une information préalable. En contrepartie, mise à disposition des résultats des études et expertises concernant les parcelles engagées (si demande dans un délai de 6 mois).
Engagements rémunérés	✓ Installation du chantier (piquetage, prise de vues avant-après) à partir du plan d'exécution des travaux, ✓ Aménagement des ouvrages (banquette, passerelle, rampe d'accès, buse sèche, grillage...), ✓ Etudes et frais d'expert, ✓ Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur.
Points de contrôle	✓ Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés en régie), ✓ Comparaison de l'état initial et post-travaux des ouvrages (photographies, ...), ✓ Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de d'exécution des travaux avec l'état des ouvrages, ✓ Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente.
Indicateur de suivi de la mise en œuvre de la mesure	Nombre d'équipements
Indicateur d'évaluation de la mise en œuvre de la mesure	Etat de conservation de l' habitat d'espèce

Tome 3 : Charte Natura 2000

Proposition d'ajout :

// SUR LES TERRES ARABLES

➤ **Recommandations**

Je veille à :

- Favoriser la diversification de l'assolement
- Réduire au strict nécessaire l'utilisation d'insecticides et d'herbicides sur les cultures.
- Fractionner le parcellaire en implantant des bandes enherbées (largeur 20 mètres) afin de multiplier les zones d'interface.
- Privilégier l'implantation d'une culture intermédiaire en faible densité dans le cas où cette implantation n'est pas obligatoire (directive nitrates).
- Privilégier une moisson centrifuge à vitesse réduite (10 km/h maximum) permettant la fuite de la faune présente sur la parcelle.

➤ **Engagements soumis à contrôles**

Engagement n°1 pour les intercultures longues : « Je m'engage à maintenir les repousses spontanées sur au moins 10 % des parcelles engagées entre le 15 août et le 1^{er} novembre (max 20 % en Zone Vulnérable). Un déchaumage simple (sans travail du sol en profondeur, sans traitement chimique) est possible avant cette période; aucune intervention (chimique ou mécanique) n'est autorisée pendant. »

Point de contrôle : Présence de repousses spontanées sur au moins 10 % des surfaces engagées

Engagement n°2 pour les jachères : « Je m'engage à ne pas réaliser d'intervention mécanique sur ma parcelle entre le 1^{er} avril et le 31 juillet, période sensible pour la faune et la flore. »

Point de contrôle : Respect des dates d'intervention

Validation du Document d'Objectifs

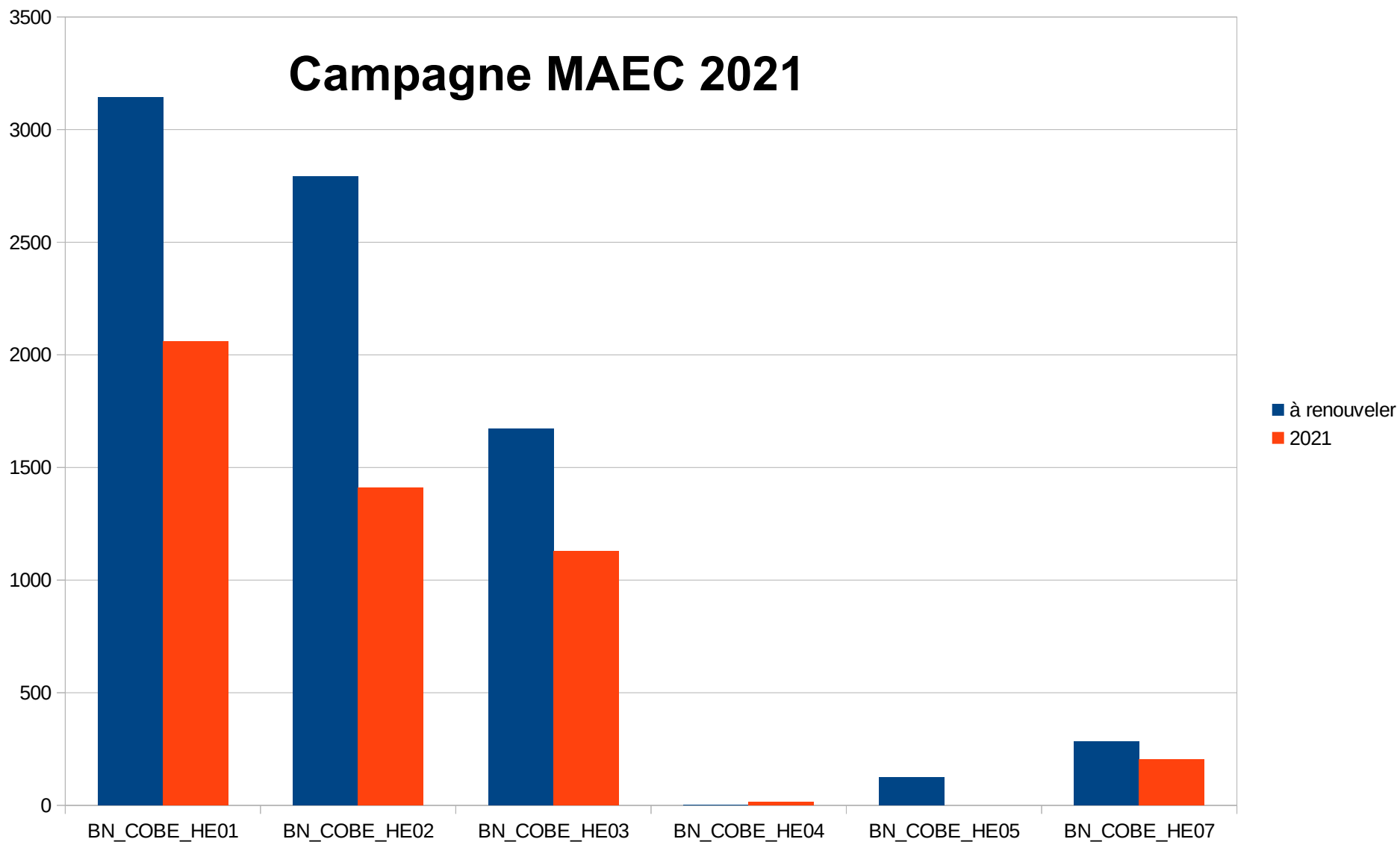
Election pour la présidence du Comité de pilotage

- ✓ Incarne Natura 2000 sur le territoire
- ✓ Anime les comités de pilotage
- ✓ Accompagne l'animateur du Document d'Objectifs

Election pour l'animation du Document d'Objectifs

- ✓ Fait vivre le Document d'Objectifs
- ✓ Incite à la bonne gestion du site avec les outils Natura 2000 ou d'autres complémentaires
- ✓ Facilite la mise en œuvre du régime d'évaluation des incidences
- ✓ Assure le suivi scientifique et technique

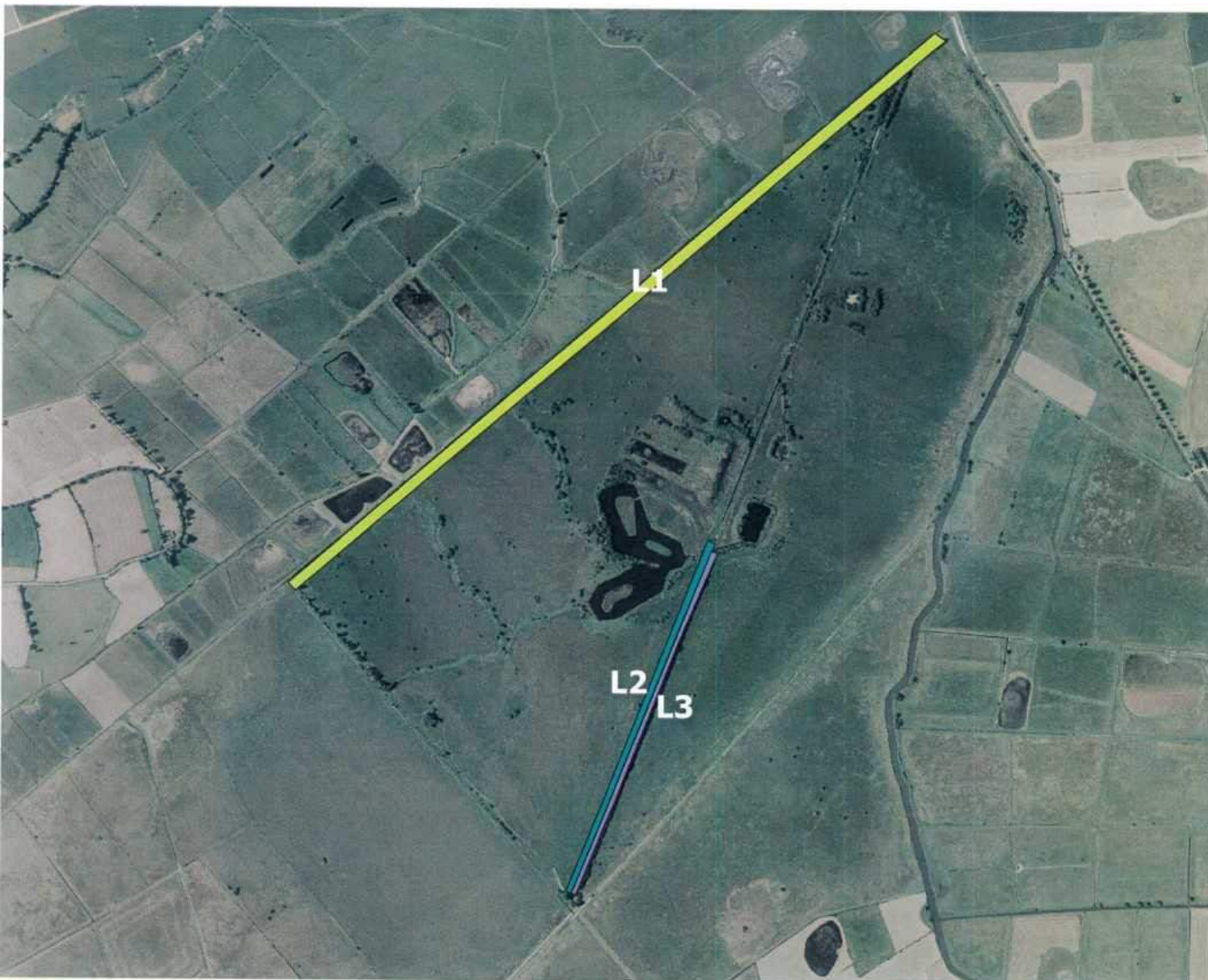
Point d'actualités



MAEC 2023

Roselière	X coupes/ 5 ans	132 €/ha
Milieux humides	Chargement moyen max, limitation ferti, plan de gestion	150 €/ha
Milieux humides pâturage	Chargement moyen max, pâturage min 50 %, limitation ferti, plan de gestion	201 €/ha
Milieux humides EEE	Chargement moyen max, limitation ferti, plan de gestion EEE	267 €/ha
Milieux humides maintien en eau	Chargement moyen max, limitation ferti, maintien eau zones basse 20 %, plan de gestion	216 €/ha
Surfaces herbagères et pastorales	plantes indicatrices, plage de prélèvement...	51 €/ha
Systèmes herbagers et pastoraux	Plage de chargement, plantes indicatrices, plage de prélèvement...	88 €/ha
Surfaces herbagères et pastorales Amélioration	Plan de gestion pastoral (min 50 % pâturage)	72 €/ha
Création de couvert (pollinisateur, oiseaux)		652 €/ha
Création de prairies		358 €/ha
Protection des espèces	10 % en défens	82 €/ha
	retard 25j	145 €/ha
	retard 35j	200 €/ha
	retard 45j	254 €/ha
Maintien ouverture des milieux	Plan de gestion pastoral	153 €/ha
Maintien ouverture des milieux – pâturage	Plan de gestion pastoral (min 50 % pâturage)	204 €/ha
Entretien IAE	ligneux	0,8 €/ml
	mare	62 €/mare
	fossé	1,6 €/ml

Contrats Natura 2000



Interventions

- L1 : Abattage Peupliers
- L2 : Abattage Saules
- L3 : Curage

0 250 m

06-02-2020

Contrat en faveur du Petit Rhinolophe - Picaucville



Espèces invasives

Myriophille du Brésil



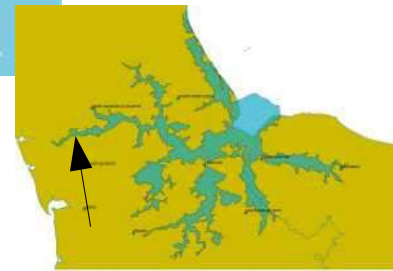
Crassule de Helms





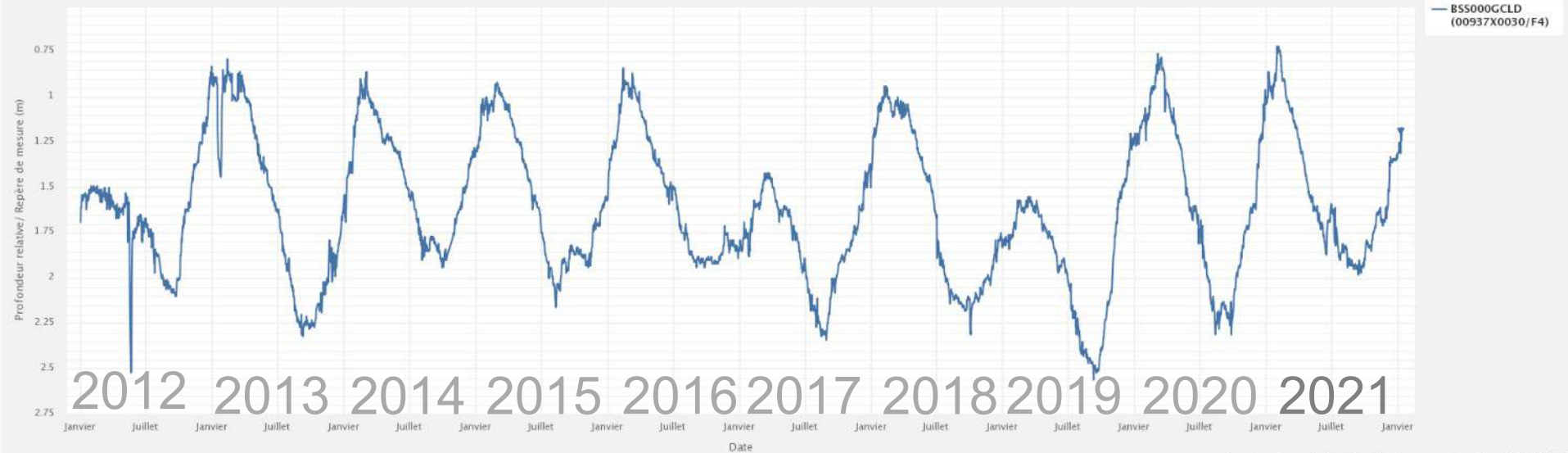
Jussie



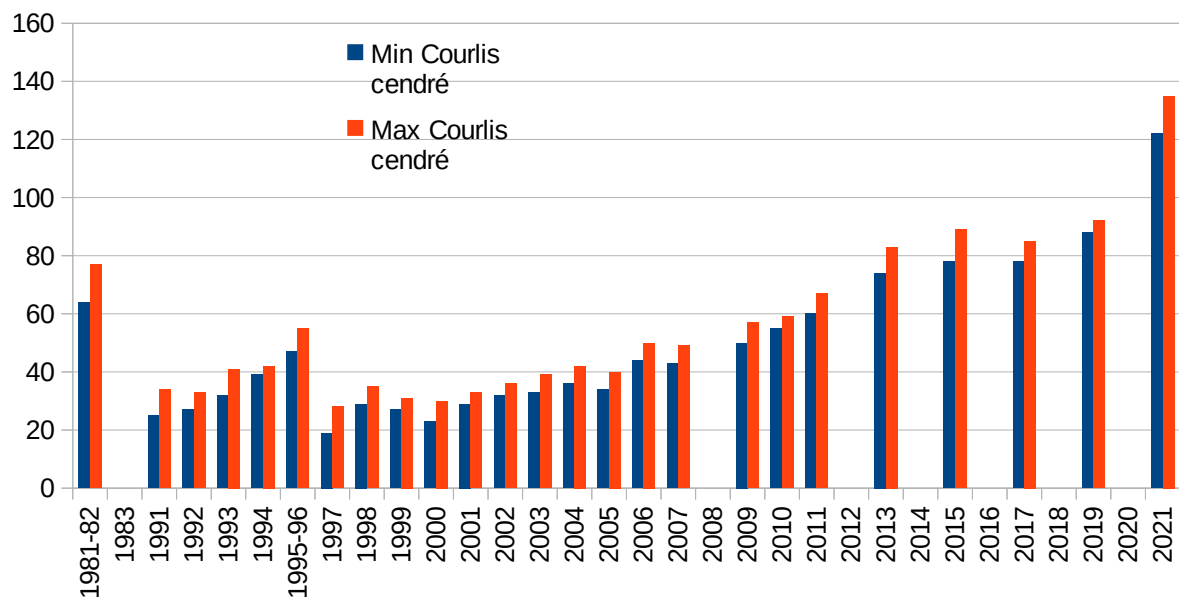
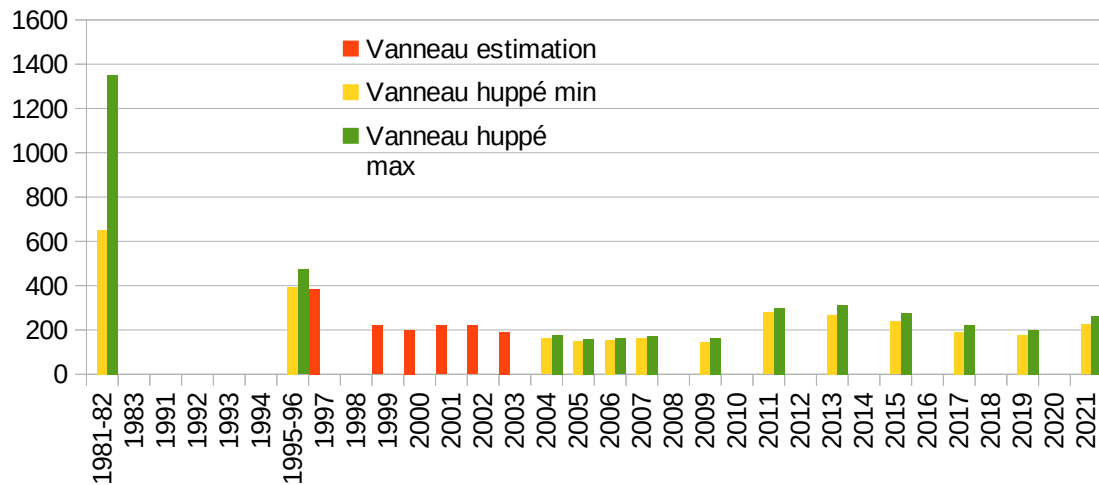


Piézomètre – BSS000GCLD (00937X0030/F4) – Forage La Martellerie (Saint-Sauveur-de-Pierrepont) – 50 – Manche (50)

du 01/01/2012 au 10/01/2022 – Uniquement les données validées correctes et en cours de validation



Données issues du Portail national eaux souterraines du SIE, ADES



Révision du Document d'Objectifs

Document d'Objectifs datant de 10 ans, évolutions du site (avec notamment l'apparition de nouvelles espèces) et amélioration des connaissances rendent nécessaire une révision des objectifs et mesures à mettre en œuvre.

Cette page rassemble les éléments nécessaires à la compréhension et au suivi de la démarche.



[COMPRENDRE NATURA 2000 ET LE DOCUMENT D'OBJECTIF EN VIDEO](#)

Poursuivez votre navigation...

**1- QU'EST-CE QUE
NATURA 2000 ?**

**2- NATURA 2000
DANS NOS MARAIS**

**3- NATURA 2000 LE
PATRIMOINE
NATUREL
CONCERNÉ**

**4- NATURA 2000
GROUPES DE
TRAVAIL ET COMITÉ
DE PILOTAGE**

 **Nicolas FILLOL**
Chargé de mission Natura 2000

 [Nous contacter](#)

Questions diverses